

Plan de prévention contre le harcèlement à l'école

Stratégie d'équipe	Partenariat
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser tous les personnels lors des réunions. - Mettre en place des activités fédératrices au sein de l'équipe : projets de cycle, inter-cycle, repas ensemble, activités pour l'équipe pendant la pause méridienne pour favoriser le bien-être à l'école, s'appuyer sur les compétences et les points forts de chacun, respect des sensibilités et des goûts de chacun. - Règles de vie communes au scolaire et périscolaire. - Présentation et valorisation d'expériences réussies dans d'autres classes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention d'une professionnelle en sophrologie. - Connaître et diffuser aux équipes les ressources locales, académiques, départementales et nationales.
Justice scolaire	Pédagogie et coopération
<ul style="list-style-type: none"> - Construction des règles de vie par les élèves - harmonisation des règles avec le temps méridien et périscolaire. - Explication des règles de vie pour les nouveaux arrivants. - Mise en place de messages clairs, communication non violente. - Règlement intérieur et règlement de classe communiqué en début d'année et signé par tous les parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Rallyes inter-classes et inter-cycles.
Qualité de vie à l'école	Les élèves acteurs de la prévention
<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une écoute active des élèves lors des incidents dans la cour. - Sorties scolaires. - Evénements fédérateurs : carnaval, spectacles de fin d'année, la grande lessive, fête des 100 jours, matinée jeux mathématiques... - Parcours EDD : composteur, potager, classe zéro déchet, activités anti-gaspillage... - Encourager les élèves à participer à la décoration des locaux en arts plastiques - Exposition des travaux de classe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail de l'engagement et de la coopération via des projets de classe ou communs à l'école (fête, exposés, chorales). - Pratique de la coopération et du tutorat entre élèves. - Elèves médiateurs. - reconnaître et nommer les émotions par des messages clairs. - Reconnaître la place centrale de l'erreur dans les apprentissages, mettre en place une différenciation. - Autoévaluation.

Co-éducation

- Réunion de rentrée : informations transmises aux familles sur le fonctionnement de l'école.
- Inscription au programme pHARe.
- Pôle Ressource pour le harcèlement dans la circonscription.
- Conseils de maîtres pour la prévention et la régulation, bilans.
- Présentation du protocole et du plan de prévention au premier conseil d'école.
- Mailing, cahier de liaison.
- Intervention de parents pour lire des histoires en classe, faire un potager...
- Petits-déjeuners (rencontres parents, enseignants, élèves)
- Séparer des élèves s'ils ont connu des situations de harcèlement.